



Convention

Personnalisée de Formation

UNE DYNAMIQUE POSITIVE EN DIRECTION DES CLUBS !

PRINCIPE :

- Pas d'obligation identique généralisée à l'ensemble des clubs
- Un dispositif incitatif
- Une démarche de progression
- Une situation personnalisée
- Une contractualisation adaptée
- Priorité aux clubs d'animation territoriale

OBJECTIFS :

- Améliorer l'encadrement des équipes des jeunes du département
- Inciter les clubs à former les techniciens quel que soit la catégorie d'âge entraînée
- Mobiliser les clubs proposant une pratique initiale du Basket sur la qualité de la formation
- Favoriser le déploiement des Brevets Fédéraux dans le cadre de la RFIT

QUELS CLUBS CONCERNÉS ?

- Tous les clubs du département du Puy-de-Dôme (affilié A1 uniquement)
- L'objectif est de mobiliser prioritairement les clubs d'animation territoriale et également les clubs de niveau compétitif intermédiaire

LA DOTATION FINANCIERE «

- Un fonds dédiés à cette action a fait l'objet d'une provision initiale de 30 000 € en septembre 2020.
- Il pourra être abondé sur décision de l'Assemblée Générale (affectation du résultat)

LES GRANDES LIGNES

Etape 1 : Le diagnostic initial (Entretiens, Echanges...)

- Travail des CTF en relation avec les dirigeants du clubs
- Etat des lieux des techniciens présents au club (diplôme à jour ou non)
- Etat des lieux sur la formation des joueuses et joueurs (quel qu'en soit le niveau)

Etape 2 : La définition en commun des objectifs et échéances (Réunion)

- Travail concerté entre les élus du Comité et les dirigeants des clubs
- Signature d'une convention précision les engagements de chacun

Etape 3 : La mise en œuvre et le suivi (Accompagnement)

- Tout club signataire d'une convention bénéficiera à priori d'une prise en charge de **10 %** des **formations initiales des techniciens (Brevets Fédéraux) et des autres actions menées à l'initiative du Comité (Forum du Mini Basket, Journées Techniques ...)** .
- **Concernant les CQP et autres titres permettant d'exercer contre rémunération, l'intervention sera possible à 2 conditions cumulatives :**
 - **La convention devra être signée au minimum pour 3 ans**
 - **La formation de l'entraîneur concerné doit permettre l'encadrement d'une équipe de jeune (pas d'équipes Seniors)**
- Les clubs signataires seront prioritaires pour accueillir les actions lancées par le Comité (actions de formation et autres manifestations)
- En fonction des objectifs fixés le clubs bénéficiera à postériori d'un remboursement des frais de formation
 - Objectif à 1 an : Pas de majoration des **10 %**
 - Objectif à 2 ans : **10 %** de remboursement des sommes engagées pendant les 2 ans
Versement à la fin de la 2^{ème} saison (en numéraire ou en crédit formation pour la convention suivante)
 - Objectif à 3 ans : **20 %** de remboursement des sommes engagées pendant les 3 ans
Versement de la moitié à mi-mandat (en numéraire **ou en crédit formation pour la convention suivante**) puis solde à la fin de la 3^{ème} saison (en numéraire ou en crédit formation pour la convention suivante)
 - Objectif à 4 ans : **30 %** de remboursement des sommes engagées pendant les 4 ans
Versement de la moitié à mi-mandat (en numéraire **ou en crédit formation pour la convention suivante**) puis solde à la fin de la 4^{ème} saison (en numéraire)

Etape 4 : Le suivi et le bilan (Réunion et échange)

- Bilan annuel d'étape programmé pour faire le suivi de la convention personnalisée
- Les objectifs pourront être revu à la hausse ou à la baisse
- La durée ne pourra pas être revue.

CONVENTION	Aide forfaitaire	BF				CQP		
		VxE	Enfants	Jeunes	Adulte	Educateur	Développeur	Entraîneur
1 saison	✓ 10%	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗

CONVENTION	Aide forfaitaire	BF				CQP		
		VxE	Enfants	Jeunes	Adulte	Educateur	Développeur	Entraîneur
2 saisons	✓ 10%	✓ + 10%	✓ + 10%	✓ + 10%	✓ + 10%	✗	✗	✗

CONVENTION	Aide forfaitaire	BF				CQP		
		VxE	Enfants	Jeunes	Adulte	Educateur	Développeur	Entraîneur
3 saisons	✓ 10%	✓ + 20%	✓ + 20%	✓ + 20%	✓ + 20%	✓ ?	✓ ?	✗

CONVENTION	Aide forfaitaire	BF				CQP		
		VxE	Enfants	Jeunes	Adulte	Educateur	Développeur	Entraîneur
4 saisons	✓ 10%	✓ + 30%	✓ + 30%	✓ + 30%	✓ + 30%	✓ ?	✓ ?	✗